



## Communiqué commun des Unions Départementales CGT, FO et la FSU de Charente Maritime

Emmanuel Macron et son gouvernement poursuivent la politique de casse sociale touchant l'ensemble des salariés, du public comme du privé.

Alors que la loi El Khomri avait déjà considérablement attaqué les droits des travailleurs, le Président Macron remet le couvert, qui plus est au pas de charge et par ordonnance, pour empêcher le débat public d'avoir lieu et la mobilisation de s'organiser.

Les Unions Départementales CGT, FO et la FSU de Charente Maritime combattent et combattront ces projets d'ordonnances dangereuses pour les salariés, et dictés par le Patronat.

- Non à l'inversion de la hiérarchie des normes
- Non au CDI de projet
- Non au référendum d'entreprise
- Non à la fusion des institutions représentatives du personnel

Nos organisations dénoncent également la casse du service public et la destruction programmée de la sécurité sociale, en particulier par l'augmentation de la CSG.

A l'inverse, nos organisations syndicales revendiquent l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires et des retraites, une sécurité sociale et un service public répondant aux besoins de la population, un code du travail encore plus protecteur pour les salariés.

C'est pourquoi nos Unions Départementales appellent le mardi 12 septembre, les salariés du privé et du public, les privés d'emplois, les retraités à la grève et aux manifestations :

**Pour l'abrogation de la loi Travail, pour l'abandon des projets d'ordonnance de loi travail XXL.**

- ✚ A la Rochelle : 14 h devant la gare
- ✚ A Rochefort : 10 h 30 Place Colbert
- ✚ A Saintes : 10 h 30 Palais de Justice

*La Rochelle, le 6 septembre 2017*